

COMPTE – RENDU DU DÉBAT SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
du jeudi 8 janvier 2004

Quelques mots sur le déroulement du débat :

Après une brève présentation, il s'est effectué en deux temps :

- 1) De 14 heures à 17 heures, débats en « petits » groupes sur les quatre thèmes choisis : 2 – 8/13 – 18 et 22.
Participation : quarante personnes , essentiellement des enseignants et trois parents d'élèves.
- 2) De 17h 30 à 19h 30 : Mise en commun et débat
Participation : une vingtaine de personnes dont environ la moitié de parents d'élèves (Un seul n'appartenant pas aux fédérations de parents)

En préalable à tout débat, des enseignants ont tenu à dire en quoi le débat ne pouvait en aucun cas être une réponse satisfaisante au malaise fortement ressenti et exprimé au printemps dernier, malaise profond puisque plusieurs évoquent l'idée de changer de métier (Voir document joint)

Trois priorités peuvent être dégagées de l'ensemble des débats :

- I- **Une proposition de parcours de réussite** pour les 100 000 élèves par classe d'âge qui sortent actuellement du système scolaire sans qualification.
- II- **La piste « engagement dans la lecture »** comme levier efficace de réussite.
- III- **Une demande d'engagement fort de l'Etat** à différents niveaux.

N.B. : Les réflexions qui suivent concernent essentiellement le niveau collège .

I- Un parcours de réussite pour les 100 000 élèves par classe d'âge qui sortent actuellement du système scolaire sans qualification.

Remarque préalable : L'enseignement primaire est mis en cause : trop d'élèves nous arrivent avec des lacunes importantes concernant la lecture, la connaissances des structures de la langue, le calcul... Ils manquent de repères, de méthodes de travail... Les ajustements au collège dépendent du primaire, bien sûr, mais nous n'avons considéré que le niveau collège, le primaire ne dépendant pas de nous...

Observation de départ... Un tiers environ des élèves de notre collège n'a pas de difficultés particulières et peut s'adapter à l'enseignement dispensé. Un autre tiers connaît quelques difficultés ...rattrapables (Études dirigées...Travail en groupes...) Un autre tiers des élèves nécessite une pédagogie centrée sur leurs difficultés. Mais qui pose le diagnostic de ces difficultés ? Les enseignants ne sont pas formés au repérage et au traitement de ces problèmes qui peuvent être d'origine physiologique, cognitive, affective, sociale...Parents et professeurs souhaitent la présence de psychologues accessibles dans les établissements...La pédagogie, dans son domaine propre, peut médiatiser certaines difficultés pour les réduire, sans prétendre les traiter directement.

Principe : A partir d'une définition des savoirs fondamentaux à acquérir au collège, proposer un « **parcours de réussite** » **modulable** selon les élèves.

Modalités :

- Définir une « feuille de route » individuelle avec les compétences à acquérir.
- L'horaire de travail des élèves n'étant pas extensible, supprimer provisoirement certaines matières moins fondamentales en sixième ou en cinquième (par exemple la biologie, les sciences physiques) et utiliser ces heures pour du soutien en français ou en mathématiques avec de très petits groupes.
- * Former les professeurs volontaires à d'autres approches pédagogiques afin de ne pas répéter le cours.
- Surtout, ne pas supprimer les matières où l'enseignement, plus concret, permet la réussite (Arts plastiques, Education physique, Musique, Technologie...)
- Réintroduire dès la sixième les « travaux manuels » (Cuisine, Mécanique, Réalisations manuelles) pour valoriser des réussites dans les matières moins abstraites.

L'actuelle « Formation en alternance » en quatrième (Avec des sessions de formation en lycée professionnel) semble positive : elle a une bonne influence sur le comportement des élèves et leur donne un autre regard sur les matières scolaires.

- Le redoublement, utilisé avec circonspection, se révèle parfois très positif.
- Enfin, il est demandé d'alléger les programmes, souvent trop ambitieux...

Actuellement, il existe une dizaine d'élèves en sixième pour lesquels l'institution n'a pas grand-chose à proposer. Qu'en serait-il avec l'organisation que nous souhaitons ?

Changements : Cette organisation des enseignements **implique une autonomie de l'équipe pédagogique** plus grande que celle qui existe actuellement... Mais cette liberté pédagogique **ne signifie pas une demande d'autonomie des établissements !**

Il faudrait aussi **former plus sérieusement les enseignants aux relations humaines** et à la gestion des conflits, ce qui leur donnerait un autre regard sur le dépistage et le traitement de difficultés.
(Formation continue...)

II- La piste de « l'engagement dans la lecture » comme levier efficace de la réussite

Point de départ de nos réflexions : Selon le Haut conseil de l'évaluation de l'école, notre système ne forme pas assez de diplômés de niveau licence pour assurer les besoins futurs en médecins, ingénieurs, enseignants... Un quart d'une génération atteint ce niveau alors qu'il en faudrait la moitié !

Par ailleurs, selon l'OCDE, « l'engagement dans la lecture » comme celui qui est pratiqué en Finlande, au Danemark, au Japon... forme des jeunes capables de lire sur différents supports (livres, journaux, documentaires). Et non seulement ils réussissent, mais ces réussites scolaires effacent les déterminismes sociaux, alors qu'en France les réussites sociales sont lisibles en filigrane derrière les réussites scolaires... Qui plus est, « les jeunes du groupe socio-économique le plus défavorisé, mais le plus engagé dans la lecture, obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations que les jeunes de milieux favorisés les moins engagés dans la lecture »

Danois, Islandais, Coréens et Japonais sont des lecteurs assidus... et ils se situent en tête quand on mesure le niveau de compétence des jeunes. Les Français sont beaucoup moins engagés dans la lecture : 33% ne lisent que des revues (Contre 7 % de Finlandais) et seulement 32 % diversifient leurs lectures (contre 65 % des Finlandais)

Débat : Les participants ont évoqué des pistes, des expériences qui mettaient l'accent sur la lecture...

- Déjà la réforme Bayrou proposait deux heures de lecture par semaine... Proposition non appliquée...
- En Angleterre, le premier quart d'heure de chaque cours, quelle que soit la matière, devait être consacré à de la lecture... et il y a eu une réelle amélioration...
- A Séméc, il y a quelques années, le « Coin lecture » proposait en soutien des séries de fiches avec questions, graduées... Et ça marchait...
- En revanche, nous ne connaissons pas les méthodes utilisées dans les pays européens cités ci-dessus (Finlande, Danemark...) En fait, les méthodes et les démarches de réussite ne manquent pas...

Demande : Il faudrait mener une véritable politique de mise en synergie de ces travaux, en analysant et en publiant les différentes approches, en informant et en formant vraiment les personnels, en évaluant périodiquement les résultats obtenus...

Bref, cela nécessite un engagement de l'Etat, et il s'agit d'une décision politique d'abord, pédagogique ensuite. On peut d'ailleurs s'étonner qu'une telle expertise n'ait pas été intégrée à cette grande consultation.

III- Un engagement fort de l'Etat à différents niveaux

Les participants, pour résumer, ont souhaité que l'état conserve les compétences qui sont les siennes et tiennent les collectivités locales hors des décisions qui concernent les personnels, l'orientation et la pédagogie. La méfiance et le refus concernant la « décentralisation » sont très nets.

Certes, en ce qui concerne **la construction et l'entretien des bâtiments**, le résultat est plutôt positif... mais parfois apparaissent des situations délicates : dans notre collège, la Région a installé le câble... mais l'achat des ordinateurs est laissé aux établissements, solvables ou non... Ailleurs, certains ont tout : le câblage et les ordinateurs... et d'autres, ni l'un ni l'autre. Cela crée des disparités qui ne vont pas dans le sens de l'égalité des chances...

L'état doit garder ses prérogatives dans les domaines suivants :

- **L'établissement de règles communes** à l'échelon national : définition des horaires d'enseignement,

des programmes, évaluation et régulation du système éducatif, maintien des examens et concours nationaux ...

- **Recrutement des personnels** : Maintien du caractère national du recrutement (Contre le recrutement des professeurs par le chef d'établissement)... Pour un retour au mouvement national en ce qui concerne les mutations (La mobilité inter-académique est de plus en plus réduite...)... Contre la généralisation des emplois précaires... Pour l'ouverture massive de postes aux concours... Contre la bivalence imposée et sans formation (Maintien de la monovalence)
Il existe aussi un véritable problème pour le remplacement des enseignants en congé : on manque de titulaires remplaçants... et le rectorat préfère laisser des élèves sans cours plutôt que de prolonger un remplacement (Voir la lettre en document joint)
Il a aussi été question de défaillances dans l'instance qui évalue le potentiel pédagogique des futurs enseignants : cela éviterait des reclassements douloureux...
- **Formation des personnels** : Maintien d'un concours basé sur des connaissances universitaires, mais avec une formation pratique plus longue (sur 2 ou 3 ans), avec l'aide d'un tuteur (mieux payé pour cela et déchargé d'heures de cours. Beaucoup refusent actuellement : les enseignants sont surchargés...)
Il faut repenser la formation continue des enseignants pour qu'elle réponde à leurs besoins et qu'elle s'effectue sur leur temps de travail (et non en plus de tout le reste), avec remplacement des heures d'absence. Il faut aussi assurer la formation des personnels non-titulaires... qui se retrouvent seuls et sans formation devant leurs élèves (Ils sont en plus très mal payés et parfois doivent attendre plusieurs mois avant de toucher leur premier salaire)
- **L'évaluation des enseignants** : Ils ne souhaitent pas être évalués, en ce qui concerne la pédagogie et le « mérite », par les chefs d'établissement. Il n'existe pas non plus de critères « objectifs » permettant d'évaluer les rapports d'êtres humains travaillant avec d'autres êtres humains. La nécessité de réussir avec les élèves et de travailler en équipe (avec du temps prévu pour ça) crée seule une conscience professionnelle plus forte que ne le ferait une évaluation marchande du « mérite »... qui varie selon les lieux, les compositions de classe, la discipline, les difficultés des élèves, les moments de l'existence... La promotion des enseignants peut se faire au même rythme... En revanche, les enseignants souhaitent des inspections plus nombreuses, plus régulières, plus formatrices (avec conseils, suivis d'inspection et réunions collectives).
- **La question des salaires** : Leur revalorisation rendrait peut-être la profession plus attractive vis-à-vis des jeunes. Et bien sûr, les enseignants refusent le « salaire au mérite » avec ses effets pervers (Pas de prise en compte pour la retraite... risque de licenciements... alignement sur le privé... mutations - sanctions...)
- **L'évolution des carrières** : Les enseignants souhaitent un retour à 37,5 ans de cotisations pour les retraites (Comment enseigner, surtout quand on commence tard, jusqu'à 65 et 70 ans ?)... Ils souhaitent une réduction du temps de travail, des congés de formation plus nombreux et plus faciles à obtenir (Il faut en moyenne attendre 6 ans pour en obtenir aujourd'hui)
- **Bref, cela suppose que l'état engage les moyens nécessaires et soit garant de leur répartition équitable.**

Sylvie ADISSON

Professeur au collège Paul Valéry de SÉMÉAC et animatrice du débat.

PIECES JOINTES

I- Intervention d'un représentant des enseignants en préalable au débat...

Nous souhaitons d'abord rappeler qu'il y a un débat sur l'école parce qu'il y a eu un grand mouvement social au printemps dernier. Et même si ce n'est évidemment pas la réponse que nous attendions, il ne faut pas oublier le contexte, notamment la façon de traiter les différentes personnes impliquées dans ces événements.

Tout d'abord nos élèves : le sujet de mathématiques du Bac S était tellement atypique que les perturbations, la cacophonie ministérielle et les modalités différentes des corrections d'une académie à l'autre ont donné tout son sens à l'expression « prise en otage » tant utilisée ces derniers temps...

On ne peut pas parler de hasard malheureux, dans la mesure où cette « prise en otage » s'est reproduite pour d'autres examens, en particulier à l'épreuve de mathématiques du Brevet Série Collège puisque l'inspection a refusé de donner la moindre consigne d'indulgence lors des corrections. Le sujet avait beau être facile, il abordait des notions qui n'ont pas été traitées par tous puisque certains élèves n'ont pas eu cours de mathématiques pendant des mois. Nous avons été un certain nombre à prendre nos élèves de 3^{ème} tout en nous déclarant grévistes, sans quoi leur note aurait pu aussi bien être divisée par deux...

Autres personnes maltraitées par nos gouvernants : les ATOSS. Ils ont été décentralisés sans que l'on soit capable de nous fournir la moindre justification si ce n'est le souci d'une plus grande efficacité (de gestion ?) qui reste à démontrer. Pour notre part, nous restons persuadés qu'il s'agit en réalité d'un transfert des charges et que cela ne fera qu'accroître les inégalités déjà existantes. L'État doit se porter garant de l'uniformité du Service Public rendu sur tout le territoire national. Et nous ne voyons pas en quoi demain il aura davantage les moyens de peser sur les décisions politiques et économiques des différentes collectivités territoriales.

Enfin, nous avons évoqué le traitement de faveur dont ont pu bénéficier les enseignants en général et les grévistes en particulier :

- le refus de négocier, bien sûr, mais aussi de discuter et de recevoir nos représentants syndicaux dans des délais raisonnables. Cette surdité est d'autant plus surprenante que le Premier Ministre avait fait du dialogue social une de ses priorités !
- le manque de respect de la Rectrice (« Ceux qui font grève comme s'ils allaient chercher une baguette de pain ». Cela fait cher la baguette !!!)
- le chantage à l'Arrêt Aumont : le gouvernement a d'abord annoncé qu'il ne l'appliquerait pas pour apaiser les esprits, puis, pendant les vacances a changé d'avis, pour finir par y renoncer et passer pour un gouvernement magnanime. Et tout cela dans l'indifférence générale, alors qu'il s'agit d'une loi anti-sociale qui a été appliquée à une personne il y a 25 ans. Le contexte était donc bien différent.
- les retenues sur salaire supérieures à ce qu'elles auraient dû être, dans la mesure où on nous a prélevé les charges sociales sur des salaires supposés complets. Sur cette question, il nous faut attendre car toutes les retenues ne sont pas encore terminées.
- la parole non tenue du ministre de la Fonction Publique qui disait que l'année 2003 ne serait pas une année blanche sur le plan salarial : 0 % d'augmentation en 2003 et 0,5 % en 2004 malgré l'inflation.. On nous dit que les caisses sont vides, mais les grèves ont fait économiser 600 millions d'euros à l'État, chiffre très peu diffusé dans les médias, par manque de temps sans doute...

II- Pièce jointe : « Lettre ouverte à tous ceux qui aiment l'école »

Monsieur le Ministre,

Les personnels enseignants du collège Paul Valéry de SÉMÉAC (65 600) ont été scandalisés par la façon dont a été traitée une de leurs collègues contractuelles.

Depuis septembre 2003, elle effectuait le remplacement d'un professeur en congé – maternité jusqu'au 12 décembre. Le Rectorat a refusé de prolonger son contrat sur le congé – maladie de la même enseignante pour la période du 15 au 19 décembre.

Ainsi, l'Administration a préféré priver des élèves de cours en donnant congé brutalement à ce professeur. Les enseignants s'étonnent d'un tel procédé qui semble relever davantage d'une logique comptable que d'un souci pédagogique et s'indignent aussi d'un tel manque de respect à l'égard de leur collègue.

Les enseignants du collège Paul Valéry.